



Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez à notre candidature.

L'élection départementale n'est pas un scrutin de liste permettant de présenter un programme qui sera mis en œuvre par la liste majoritaire. Malheureusement, nous ne serons donc pas en mesure de répondre à certaines de vos questions.

Chaque canton va élire un binôme et c'est l'ensemble des 23 binômes élus qui permettront de définir une politique globale et surtout voter un budget.

En revanche, nous nous engagerons, au sein de la majorité départementale, à soutenir et défendre les propositions qui nous tiennent à cœur pour Antony et le Département.

1/ Dématérialisation

Le marché de l'emploi des travailleurs sociaux est un marché extrêmement tendu. Le Département a d'ores et déjà voté une offre de rémunération plus attrayante. Mais au-delà de l'attractivité financière, il convient de mettre en valeur une « marque employeur » et une plateforme numérique dédiée au recrutement.

Dématérialisation n'est pas synonyme de « tout numérique ». Elle répond en revanche à une exigence d'amélioration du service et surtout de délai de gestion des dossiers.

Elle permettra également de libérer du temps d'accueil qui sera consacré aux personnes les plus vulnérables et ayant besoin d'un accompagnement.

En situation intermédiaire, l'inclusion numérique pourra prendre la forme de bornes d'accueil, avec du personnel à proximité pour guide.

2/ Budget de l'action sociale

Le budget 2020 pour l'action sociale est de 909 millions d'euros, soit une hausse de près de 9% par rapport à 2019.

Comme nous l'avons indiqué en préambule, il serait malhonnête de nous engager sur un montant et un pourcentage concernant le budget de l'action sociale pour les 6 prochaines années, alors que nous ne sommes pas seuls à les maîtriser.

Nous souhaitons préserver la gestion rigoureuse et saine qui nous permettra d'être réactifs selon les besoins et l'évolution de la situation post-covid.

3/ Plan pauvreté

Dans les Hauts-de-Seine, après une forte progression, comme dans l'ensemble des départements entre 2010 et 2013, le niveau de pauvreté s'est maintenu voire a légèrement progressé depuis.

Notre département est l'un des départements franciliens dont le taux de pauvreté est le plus faible (12,4 %).

Nous savons que les familles monoparentales, les personnes seules, en particulier les hommes, et les locataires font partie des ménages les plus concernés par la pauvreté.

La gestion rigoureuse et saine permet d'avoir réactivité et adaptabilité.

L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route et faire face à l'évolution des besoins des plus vulnérables.

Au-delà des masques et autres aménagements, le Département est venu en aide à de nombreux commerces et TPE dans le but de sauvegarder l'activité économique et sauver les emplois.

Le Plan pauvreté se décline en 4 points :

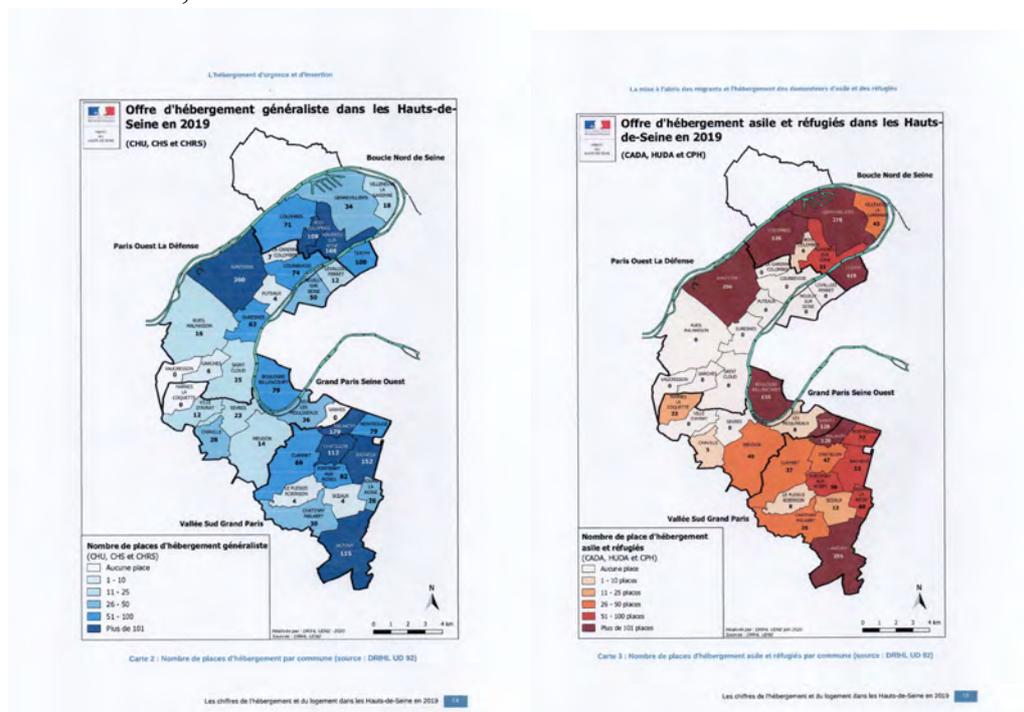
- Prévention par l'accueil du jeune enfant, la réussite scolaire, l'insertion des jeunes les plus fragiles et le programme « devoirs faits » au collège.
- Logement digne
- Accompagnement vers le marché de l'emploi
- Accès aux droits sociaux

Notre engagement, comme celui de la majorité départementale, répond à ces 4 points :

- Nous voulons permettre que chaque famille puisse, sereinement, choisir le mode de garde de son enfant, l'aide à la parentalité et un enseignement adapté offrant les meilleures chances de réussite.
- Nous nous engageons à peser pour une meilleure gestion des logements sociaux, que chacun puisse inviter amis ou collègues sans honte de l'environnement du logement (cage d'escalier propre, ramassage des ordures, tranquillité du quartier...)
C'est l'engagement de projets de Rénovation Urbaine

Nous considérons que solidarité rime avec mixité sociale. Nous refusons la ghettoïsation des quartiers par la construction de nouveaux logements sociaux dans les quartiers déjà largement dotés.

De même, la solidarité entre communes devrait être mieux partagée :



- Nous nous engagerons dans un combat de maintien des entreprises de tous secteurs, industriels, artisanaux et tertiaires, pour le maintien de la mixité dans l'emploi, l'emploi de proximité, quels soient les niveaux de qualifications professionnels ou le handicap.

C'est la raison pour laquelle à Antony, nous nous opposons à la transformation de la zone d'activité d'Antony-pôle, organisée depuis 10 ans, en 3 500 logements. De grandes entreprises sont déjà parties et d'autres ont déjà acté leur départ. La dernière en date est Essilor, qui va traverser la route, pour s'installer à Wissous.

La solidarité est une nécessité mais ne doit pas être une fatalité. Elle doit être une main tendue vers l'avenir, vers l'autonomisation.

- La mise en place des Pôles sociaux permet d'offrir un lieu unique pour la prise en charge globale de l'utilisateur par des professionnels travaillant en transversalité : protection maternelle et infantile, planification familiale, action sociale et insertion et aide sociale à l'enfance.

Dès lors, ce n'est pas tant la signature d'un plan que tendre à la réalisation des objectifs qui importe.

Les plans d'action de l'Etat imposent parfois des contraintes qui sont contraires aux intérêts collectifs des citoyens du territoire. Dans ce cas, les élus doivent pouvoir s'opposer.

Quand nous aurons tous les éléments de contractualisation, nous pourrons nous positionner.

4/ Logement

Nous pensons avoir répondu dans la partie 3 sur notre engagement.

Le nouveau PDALHPD 2020-2025 devrait être adopté rapidement après l'installation des nouveaux élus départementaux. Les bases d'accès ont été définies et vous pouvez les consulter sur le site du département.

Pour parfaite information, nous nous sommes opposés au projet de 150 logements très sociaux sur Antony, non par refus d'insertion, mais par refus de l'importance numérique du projet et de sa localisation.

Le projet, porté par l'Etat et validé par le maire soutenu par les élus LREM et Terre Citoyenne, fera basculer le quartier de 66% à 72% de logements sociaux ; quartier enclavé de la ville, sans activité économique ni commerces.

L'insertion doit se faire par petites unités, dans des quartiers dynamiques, à proximité de zones d'emploi.

Nous porterons des projets de construction de logements dits intermédiaires et d'accession à la propriété.

5/ Accompagnement des mineurs Aide sociale à l'Enfance

Le Département consacre déjà 18 millions d'euros aux dépenses d'hébergement en structures relevant de la protection de l'enfance.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence sont mis sous tension, comme le note le rapport auquel vous faites allusion, par l'afflux de MNA dont le nombre a été multiplié par 4, passant d'un peu plus de 300 à 1300 en 2020. Près de 90% des hébergements à l'hôtel concernent des MNA

Afin de trouver des options pour les jeunes « sans solution », le Département a inscrit au budget le lancement d'un nouvel appel à projet pour la création de 20 places supplémentaires à destination des « situations complexes ». Le coût est estimé à 950 K€.

Un marché public relatif à la constitution d'une plateforme de services et d'accompagnement en hébergements pour des mineurs et les jeunes majeurs suivis/ confiés à l'aide sociale à l'enfance a été lancé.

Cependant, nous ne sommes pas convaincus que la politique migratoire de l'Etat doive pas être supportée par le département seul. La prise en charge d'un mineur non accompagné dans le cadre d'un accompagnement comprenant l'hébergement, les frais de la vie quotidienne (transport, vêture et alimentation) est évaluée à près de 2100 euros par mois et par jeune.

6/ Insertion par l'activité économique

Nous avons en partie répondu à nos engagements pour l'emploi dans la question 2.

En tant qu'élue antonienne, Isabelle Lajeunie, fait partie des élues intégrés au projet TZCLD. De par ses activités bénévoles CPME 92 et CCI 92, elle œuvre activement pour l'insertion et le maintien dans l'emploi, notamment auprès du GIP Vallée Sud Emploi dont elle est administratrice.

La TZCLD est une bonne initiative malheureusement avec l'obstacle majeur d'être obligatoirement dans une structure qui ne peut être concurrentielle au monde économique. Les diverses expériences réussies qui nous ont été présentées démontrent que cette règle est trop compliquée à respecter et qu'il s'agit d'opérations de petites ampleurs ne permettant que peu d'offres d'emploi.

Le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées est un travail de dentelle. Nous souhaitons réfléchir à une évolution de ce projet permettant d'accompagner plus de public vers l'emploi, en créant des partenariats avec des entreprises.

Quand offres et demandes d'emploi ne se rencontrent pas, nous sommes tous perdants.

Espérant avoir répondu à vos demandes,

Et restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos salutations distinguées.

Merci de votre confiance et de votre soutien

Isabelle LAJEUNIE

Dimitri Mongest